

FLASH

mercredi 12 septembre 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Motu Proprio : Piège ! Confiance impossible ***NON POSSUMUS !***

« *Simple lettre* », un bulletin créé par le Père Vinson, distribué par Serre-Nerpol maintenant dirigé et souvent rédigé par Verrua¹, dénonce le piège du *Motu Proprio*

SIMPLE LETTRE.

JUILLET-AOUT 2007 - N° 164

**MOTU PROPRIO : PIÈGE !
CONFIANCE IMPOSSIBLE**

Le Motu Proprio qui vient de paraître sur la Messe de Saint Pie V a déjà suscité bon nombre de commentaires, d'études, de la part de personnalités plus "autorisées" que nous dans la Tradition. Nous tenons seulement à dire et à redire notre attachement sans compromission à la seule vraie Messe, non pas comme forme extraordinaire, mais comme forme ordinaire, unique du Rite Romain. Nous ne pouvons pas accepter que soit mis légalement sur le même pied (et ce ne l'est même pas !) le nouvel Ordo et la Messe de Saint Pie V. Si on lit la lettre accompagnant le texte du Motu Proprio, on voit facilement que, pour Benoît XVI, ce n'est pas un retour en arrière, mais une manœuvre pour en finir avec la Tradition. Les traditionalistes doivent s'interdire "d'exclure la célébration selon les nouveaux livres". De plus, ils devront célébrer le Jeudi Saint, le Vendredi Saint et le Samedi Saint selon le nouveau missel ! Célébrer l'institution de la Sainte Messe, de l'Eucharistie, du Sacerdoce et le saint Sacrifice de la Croix par la "messe de Luther" !!!

Cette libéralisation de la messe expose les fidèles à assister à une messe de Saint Pie célébrée par un prêtre ordonné selon le nouveau rituel (dont l'ordination est pour le moins douteuse !).

Y aura-t-il consécration valide ? Cette "messe de Saint Pie V" n'en aura que l'apparence.

Quel *Te Deum* peut-on chanter ??? Où est le pas en avant ? Ne voit-on pas que, en nous offrant la Messe de Saint Pie V, on espère nous la faire oublier en la mélangeant, en l'avilissant, en l'empoisonnant avec de nouvelles préfaces et de nouveaux prétendus saints ? La tendance naturelle de l'homme est la facilité. Qui ne comprend qu'en voyant l'une et l'autre messes sur le même pied d'égalité (?), on en arrive à abandonner le combat, ayant oublié le motif de ce combat : "le Nouvel Ordo s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la Sainte Messe telle qu'elle a été définie dans la XXII^e Session du Concile de Trente". *Bref Examen Critique du Nouvel Ordo Missæ*.

Nous sommes devant un nouveau piège, un nouveau traquenard. D'aucuns diront peut-être qu'il faut profiter simplement de ce qui est donné. Mais ce n'est qu'à Dieu qu'appartient le pouvoir de faire surgir un bien d'un mal. Demandons cela à Dieu, oui. Quant à la Messe, nous l'avons déjà ! Nous la gardons intacte ! Quant à l'Eglise, nous ne l'avons pas quittée, et nous y restons attachés de tout notre cœur, de toute notre volonté. Nous n'avons donc pas à y rentrer !

Il vous intéressera sûrement de relire quelques extraits d'articles de *Simple Lettre* écrits par le Rd. Père Vinson à propos des tentatives précédentes de récupération de la Tradition par l'Indult de 1984 ou de la lettre apostolique *Ecclesia Dei* de 1988. Bien sûr, il convient d'appliquer ces lignes aux circonstances actuelles (mutatis mutandis : en faisant les changements nécessaires).

"Le préjugé favorable et la confiance qu'on doit normalement avoir à l'égard de ceux qui sont nos chefs religieux ne doivent pas nous rendre aveugles.

Surmontons fatigue et difficultés, n'écoutons pas les mauvais conseils et les mauvais exemples qui peuvent nous être donnés... mais surtout n'ayons pas d'illusions.

Et tant qu'elle (la Hiérarchie) ne se sera pas elle-même "convertie", tant qu'elle n'aura pas renié ses erreurs, renoncé à sa religion de l'homme et condamné Vatican II, nous ne pouvons pas mettre nos espérances en la Hiérarchie d'une "Eglise occupée" et remplie d'infiltrations maçonniques et communistes.

Nous lui demandons du pain... Même si elle semble nous en donner, ce sera un scorpion".

Simple Lettre n°37

¹ Nous rappelons que lorsque nous reproduisons certains articles cela ne vaut en aucun cas approbation pour l'ensemble des positions doctrinales de leurs auteurs

* * *

"La messe est le centre de la vie chrétienne et de la vie de l'Église. L'attachement des traditionalistes à la vraie messe est donc pour eux un devoir, un devoir de foi, puisque "le Nouvel Ordo s'éloigne de façon impressionnante... de la théologie catholique de la Sainte Messe telle qu'elle a été définie... au Concile de Trente". *Bref Examen Critique du Nouvel Ordo Missæ.*

Mais pour importante que soit la Sainte Messe, elle n'est pas l'unique affaire. Certains traditionalistes semblent ignorer ou oublier que la foi est encore plus importante. Les messes célébrées par les orthodoxes schismatiques sont valides et cependant l'Eglise interdisait aux fidèles d'y assister sous peine de péché grave car y assister comportait une certaine complicité dans un culte célébré en dehors d'elle (...).

Pour que les traditionalistes acceptent le Concile, le Saint-Siège peut bien leur accorder la messe qu'ils réclament ! Et une fois qu'ils auront accepté le Concile, ils finiront bien par accepter le Nouvel Ordo (...).

Même s'il est exact qu'aucune condition n'ait été imposée à ceux qui se rallient (?), le seul fait qu'ils aient reçu de façon officielle l'autorisation de célébrer la messe de saint Pie V les met automatiquement et nécessairement en collaboration avec les membres de l'Église Conciliaire. L'Église Conciliaire pourra peut-être, pendant un temps plus ou moins long, les supporter tels qu'ils sont et respecter apparemment leurs idées sur l'œcuménisme, la liberté religieuse... Mais cela n'empêche pas qu'ils deviennent, au sein de l'Église Conciliaire, des complices de la diffusion de ces erreurs comme un catholique dans une loge maçonnique est complice de la diffusion des idées maçonniques même si les dirigeants de la Franc-Maçonnerie lui laissent le droit de professer la religion catholique".

Simple Lettre n° 55.

* * *

"Les célébrations de "messes Saint Pie V" se multiplient...

A première vue, on pourrait s'en réjouir. Mais un vrai traditionaliste peut-il assister aux messes célébrées par des prêtres qui ont signé un accord avec la hiérarchie de l'Église conciliaire ? A cette question, il faut répondre : NON !

Sur le plan de la foi, on peut ajouter deux autres considérations :

1. On pourrait et on devrait considérer comme injurieux pour la vraie messe (de saint Pie V) le fait de l'égaliser à la messe nouvelle (la messe de Luther). La situation actuelle de fait et de droit est encore plus injurieuse : le Nouvel Ordo est apparemment imposé par une loi ! La messe de saint Pie V est seulement autorisée dans certains cas, à certaines conditions. Elle est donc seulement tolérée.

2. Les célébrants et les assistants seront nécessairement amenés à accepter le Nouvel Ordo (...).

Mais la question de la messe, bien que très importante, n'est pas la seule qui crée un problème de conscience aux vrais catholiques.

Peut-on éviter toute polémique à propos de Vatican II alors qu'il est des occasions qui interdisent aux fidèles de se taire devant l'erreur ? Car le silence peut comporter un certain acquiescement.

Peut-on reconnaître sans hésitation la validité de la messe et des sacrements dans les rites édictés par Paul VI et Jean-Paul II quand on sait que des théologiens la discutent ?

Simple Lettre n° 56

* * *

Même en admettant que la messe célébrée actuellement par ces prêtres soit bonne, même en admettant que l'intention de ces prêtres soit bonne (v.g. procurer les sacrements aux fidèles), il faut aussi considérer les circonstances, car les circonstances influent aussi sur la moralité d'un acte.

Ceux qui croient légitime d'assister à la messe de ces prêtres "ralliés" se rendent-ils compte que dans la même église et sur le même autel sont célébrées et la messe instituée par Jésus-Christ et la messe de Luther ? Ils ont peut-être été scandalisés par ce qui s'est passé à Assise..., ne le sont-ils pas par cet amalgame d'une vraie messe célébrée, sur le même autel, après une messe nouvelle ?

Se rendent-ils compte qu'à la communion ils vont recevoir une hostie consacrée peut-être (validement ?...) dans une messe célébrée selon le Nouvel Ordo ? Ils ont résisté à l'autorité de l'Église Conciliaire pour refuser les messes nouvelles ! Et ils acceptent maintenant de recevoir en communion une hostie consacrée dans cette même messe qu'ils refusaient ! Ils se sont laissés prendre aux pièges tendus par l'Église Conciliaire. Comment nier que de tels comportements constituent une espèce d'approbation sur le plan pratique de ce qu'ils refusaient jusqu'alors dans leur esprit ?

Il y a une conséquence encore plus grave. C'est que, par cette coexistence pacifique et juridique (c'est-à-dire sanctionnée par l'autorité) va s'installer dans la conscience et la mentalité des fidèles l'idée que la messe dite de Saint Pie V et la messe nouvelle sont également bonnes et valables et que par conséquent, on peut assister indifféremment à l'une ou à l'autre.

Simple Lettre n° 59.

Photocopiez et diffusez

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>